HAL
open science

L'Afrique et l'OMC : Le cas de Cancun

Jacques Fontanel, Antipas Touatam

To cite this version:

Jacques Fontanel, Antipas Touatam. L'Afrique et l'OMC : Le cas de Cancun. Guerres et conflits économiques, Université Pierre Mendès France Grenoble, 2004. hal-02562803

HAL Id: hal-02562803

https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02562803v1

Submitted on 4 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Afrique et l'OMC : Le cas de Cancun

Jacques Fontanel et Antipas Touatam

In

Guerres et conflits économiques
Université Pierre Mendès France, Grenoble
Fragments de cours
Grenoble Octobre 2004

Résumé : La Conférence de l'OMC à Cancun s'est achevée sur un échec. Le processus de mondialisation proposé par les Etats-Unis et l'Europe, portant sur les investissements, la concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges, n'a pas convenu aux dirigeants des pays en voie de développement, pourtant souvent divisés. Les pays africains souhaitaient la suppression des subventions agricoles accordées par l'Union européenne et les Etats-Unis à leurs producteurs, mais une fin de non recevoir leur a été opposée. La loi du plus fort s'impose et la marge de manœuvre de l'Afrique est faible au regard de ses conditions économiques fragilisées. Cependant, la stratégie des pays africains témoigne de nouvelles coalitions en vue de mettre en place un marché plus équitable qui assure un revenu décent. Les discussions risquent d'être longues, le cycle de Doha est dans une mauvaise passe.. Lorsque l'Afrique dispose d'un incontestable avantage comparatif, à l'exportation ces produits se voient rendues moins concurrentielles par les droits de douane des pays développés. Au fond, le libéralisme avantage les pays les plus forts économiquement, comme le rappelait Friedrich List.

The WTO Conference in Cancun ended in failure. The globalisation process proposed by the United States and Europe, covering investment, competition, transparency in public procurement and trade facilitation, did not suit the leaders of the developing countries, who were often divided. African countries wanted the abolition of agricultural subsidies granted by the European Union and the United States to their producers, but they were turned down. The law of the strongest is the law of the strongest, and Africa's room for manoeuvre is weak in view of its fragile economic conditions. However, the strategy of the African countries shows new coalitions to establish a fairer market that ensures a decent income. Discussions are likely to be long; the Doha Round is in a bad way... Where Africa has an undeniable comparative advantage, its exports are made less competitive by developed country tariffs. Basically, liberalism benefits the economically stronger countries, as Friedrich List pointed out.

Afrique, OMC, cycle de Doha, pays en développement
Least developed countries, Africa, WTO,

« Les leviers de commande sont entre trop peu de mains et trop de gens ont trop peu à espérer. Trop de débordements, trop de guerres. Trop de souffrances »[1] selon M. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale. Un milliard de personnes possèdent 80% du PIB mondial et un autre milliard a moins d'un dollar par jour pour vivre. Les pays développés consacrent 56 milliards de dollars à l'aide au développement par an, contre 300 milliards de dollars en subventions agricoles et plus de 700 milliards de dollars en dépenses militaires. Dans ces conditions, le G-24 demande aux pays riches une aide substantielle pour aider à la réalisation des ODM (2015). Une correction entre pays riches et pays pauvres est nécessaire. L'échec de Cancun n'a pas renforcé la confiance dans le monde (Köhler). Il faut trouver une solution aux problèmes structurels des économies pauvres, notamment la dette et le déséquilibre prononcé des comptes courants internationaux. Cette question pourrait être aussi posée aux Etats-Unis, pays qui connait un endettement croissant. Aujourd'hui, selon Wolfensohn, les allégements de la dette sont insuffisants et le niveau de l'aide n'a jamais été aussi faible.

La 5e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de Cancun au Mexique, qui s'est déroulée du 10 au 14 Septembre 2003, s'est terminée par un échec pour le processus de mondialisation tel qu'il est souhaité par les Etats-Unis et l'Europe. Si les pays en développement n'ont pas toujours été solidaires dans ces négociations commerciales, ils n'en ont pas moins été à l'origine de ces débats et de ce recul des prétentions mondialistes du Nord.

L'Afrique a, de nouveau, joué un rôle important, même s'il est sans doute présomptueux de le qualifier de décisif.

---

[1] *FMI Bulletin*, (2003), « Les ministres s'engagent à alimenter la reprise », Octobre 2003, p. 267.

Les quatre sujets « dits de Singapour » qui devraient être discutés à Cancun concernaient l'ouverture de négociations sur les investissements, la concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges. Ces thèmes auront été très mal abordés. Dès le départ, le représentant du Botswana, au nom du groupe africain, a annoncé que les délégations qu'il représentait ne négocieraient pas, sans l'obtention de certaines concessions sur le dossier agricole. Fortement soutenus par les organisations non gouvernementales (ONG), l'Afrique, ainsi que de nombreux pays en développement, restèrent fermes sur cette revendication. Il faut dire que les droits de douane dans les pays de la quadrilatérale sont élevés, principalement dans le domaine des produits alimentaires et de l'habillement. Le tableau 1 met en évidence l'importance de la protection dans ces secteurs de l'économie, dans lesquels les pays en développement ont un avantage comparatif certain.

Tableau 1

Les droits de douane dans les pays de la quadrilatérale concernant les produits alimentaires et les textiles et cuirs[2]

	Etats-Unis 2001	*Canada 2002*	*UE (15) 2002*	*Japon 2002-03*
Produits alimentaires, boissons et tabacs				
- Produit brut	3,2	7,9	12,4	25,4
- Produit semi-fini	9,0	6,8	19,1	30,3
- Produit transformé	13,1	34,3	18,8	22,6
Textiles et cuirs				
- Produit brut	2,2	1,0	0,9	9,8
- Produit semi-fini	9,8	7,0	6,7	6,8
- Produit transformé	10,3	13,5	9,7	12,0
Tous les secteurs				
- Produit brut	2,2	3,9	7,3	14,6
- Produit semi-fini	5,2	3,9	4,9	4,9
- Produit transformé	5,7	8,9	7,0	7,8

Il n'est donc pas étonnant que les 49 Etats formant les P.M.A (pays les moins avancés) avaient prévenu qu'ils préféraient aucun accord à un mauvais accord. Pour le ministre du Commerce du Bangladesh, Amir Khosru Chowdhury, cette condition des PMA constituait la

[2] Calculs du Secrétariat de l'OMC, Tour d'horizon de l'évolution de l'environnement commercial international. Rapport annuel OMC, Genève.

dernière chance d'intégration des PMA au commerce mondial, dans lequel ces pays pauvres ont été marginalisés, voire méprisés. Il précisait que la part des PMA dans le commerce mondial était passée de 3% dans les années 1960 à peine 0,4% aujourd'hui. Dans ce contexte, les pays en développement accusent, au moins dans le domaine de la production agricole, les pays développés de concurrence déloyale.

Il est donc intéressant d'analyser d'abord les revendications de l'Afrique à la Conférence de Cancun, de mesurer ensuite sa marge de manœuvre dans l'organisation et la conduite des négociations, avant de mettre en évidence les stratégies possibles de l'Afrique (et plus généralement des pays en développement) face à ce conflit l'opposant aux pays développés.

I. – La fin de non-recevoir des revendications africaines

À Cancun, la principale revendication des pays africains a porté sur la suppression des subventions agricoles accordées par l'Union européenne et les Etats-Unis à leurs producteurs. Elle s'explique aisément par les conséquences désastreuses que ces subventions entraînent pour l'économie africaine.

Les trois volets agricoles de l'OMC incriminés concernent le soutien interne des exploitations agricoles, les subventions aux exportations et l'accès aux marchés pour les pays émergents. La divergence principale entre les protagonistes porte sur les subventions accordées aux exploitants agricoles des pays développés. Selon une étude de l'ONG britannique Oxfam, « les Etats-Unis, deuxième producteur de coton derrière la Chine, versent 3 fois plus d'argent à leurs 25 000 producteurs de coton qu'aux 500 millions d'Africains à travers l'aide au développement »[3]. Ces subventions encouragent la surproduction et les exportations à bas prix. Elles font chuter les prix mondiaux et elles provoquent les pertes en vies humaines en Afrique et dans d'autres pays en développement. Sans ces aides, les prix de production du coton seraient trois fois plus élevés aux Etats-Unis qu'au Tchad ou au Burkina-Faso. La concurrence est faussée, les subventions favorisent considérablement les producteurs américains au détriment des cotonniers des pays du Sud, en permettant aux exploitants agricoles du Nord de produire à un coût très inférieur au

---

[3] *Marchés Tropicaux*, Septembre 2003, p. 1904.

prix de revient réel. Pour l'Association cotonnière d'Afrique, le marché mondial du coton connaît aujourd'hui des dysfonctionnements et des pratiques déloyales. Or, la production cotonnière africaine bénéficie de nombreux avantages comparatifs. L'Afrique ne demande pas un traitement exceptionnel, mais, au contraire, le respect, par tous, des règles de l'Organisation mondiale du commerce.

Par ailleurs, la revendication africaine se justifie par la structure sectorielle de la protection[4] des marchés du Nord, qui est le résultat d'un demi-siècle de négociations entre pays (riches) du Nord au sein du GATT (OMC). Les libéralisations mises en œuvre depuis la seconde guerre mondiale ont ainsi surtout concerné les produits qui intéressaient des pays industrialisés, laissant subsister deux poches de protection élevée, l'agriculture et les industries de main d'œuvre. Le niveau de protection des marchés de la quadrilatérale (USA, Canada, Europe et Japon) est particulièrement élevé dans deux secteurs (agriculture et textile), qui sont précisément les points forts des pays africains.

Le cas du coton est exemplaire. Il constitue une source vitale[5] pour la plupart des pays africains. Ainsi, au Bénin, le coton représente 75% de recettes d'exportations. C'est le premier produit d'exportation (pour le Tchad, notamment) et une source importante de ressources en devises (la moitié pour le Mali). Au Burkina Faso, la production cotonnière représente 60% des recettes d'exportations et près de 40% du produit intérieur brut. En plus des devises obtenues, le coton offre de multiples bénéfices. L'huile obtenue à partir des graines représente l'essentiel de consommation d'huile alimentaire dans ces pays. Autrement dit, le coton est une production vitale pour l'Afrique, certainement pas pour les Etats-Unis. Les producteurs de ce marché sont évincés du fait des subventions des pays développés, notamment des Etats-Unis, accordées à leurs agriculteurs. Non seulement les pays africains n'ont pas reçu de dédommagements, mais ils n'ont reçu, pour l'instant, qu'une fin de non-recevoir.

Cette analyse est partagée par Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie et ancien premier vice-Président de la Banque mondiale. « Avec de tels subsides (4 milliards de dollars par an), les fermiers des Etats-Unis sont tentés de produire des quantités énormes de coton, provoquant une baisse considérable de prix »[6]. Dans ces conditions,

---

4- CEPII, octobre 2003, p.2

5 *Le Monde Diplomatique*, Septembre 2003, p.22-23

6 Joseph Stiglitz : discours d'acceptation du doctorat honoris causa à l'université de Louvain-la-Neuve, 3 Février 2003.

les subventions accordées aux producteurs américains devraient être interdites. « L'Occident a exigé la liberté du commerce pour les produits qu'il exporte, mais simultanément il a continué à protéger chez lui les secteurs que la concurrence des pays en développement aurait pu menacer »[7]. C'est notamment vrai dans l'agriculture. Il en va de même dans les services, qui sont ouverts pour les services financiers et les technologies de l'information, et pas pour les services maritimes et le bâtiment dans lesquels les pays en développement auraient pu être compétitifs. Dans la lutte contre la cocaïne, les pays occidentaux ont demandé des cultures de substitution, tout en leur refusant leurs marchés.

De son côté, l'Europe est aussi mise en accusation. Pour Pascal Lamy, Commissaire au commerce, l'Union européenne ne produit que 2% du coton mondial, ce qui la rend pas très influente sur le cours. Par ailleurs, il rappelle que le coton des pays africains de type PMA entre sans droits de douane dans l'Union européenne, et que celle-ci importe une grande quantité de produits textiles. La question fondamentale qui se pose alors est de connaître pragmatiquement la position de l'Union européenne par rapport aux revendications des pays africains.

En novembre 2001 déjà, les organisations paysannes des trois principaux pays producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest (Mali, Bénin et Burkina Faso), accompagnées par une organisation régionale malgache, avaient lancé un cri d'alarme explicite. Les subventions ont des effets pervers sur les économies de l'Afrique, car elles stimulent artificiellement la production mondiale, elles entraînent une surproduction et la baisse des prix et elles permettent aux agriculteurs des pays développés de mieux résister à la crise des cours.

Dans cette perspective, le Ministre du Commerce et Industrie de l'Île Maurice, M. Jaya Krishna Cuttaree, parlant au nom de l'Union Africaine, affirme que les demandes faites au Président de la conférence sur l'agriculture concernant les droits de douane n'ont jamais été satisfaites. Ce mépris des pays les plus pauvres montre qu'au-delà de la question spécifique de l'agriculture, la question de la représentativité de chaque Etat dans les organisations internationales en charge du processus de la mondialisation est discutable. Là encore, il est aisé de retenir les vers de La Fontaine « selon que vous soyez puissant ou misérable... ».

---

[7] Stiglitz J.E., (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris, p. 93.

II. – Une marge de manœuvre faible pour l'Afrique

Les Etats-Unis du Président Bush se propose de développer les accords de libre-échange bilatéraux et régionaux. Cela devrait renforcer la position des Etats-Unis dans l'OMC[8]. Ces accords cherchent à renforcer la sécurité de pays amis comme le Maroc ou pour soutenir la démocratie.

– Ces accords ne créent pas d'emplois aux Etats-Unis. Les accords multilatéraux ont plus d'impact pour l'économie américaine que les accords régionaux ou bilatéraux.

– Ces accords attirent de nouveaux partenaires, mais leur influence est négligeable. Notamment parce que les pays qui disposent d'accords avec les Etats-Unis n'acceptent pas pour autant la politique de protection de l'agriculture. Il pourrait même, à terme, y avoir des mesures de rétorsion contre cette politique.

– Ces accords peuvent avoir des incidences négatives sur les économies nationales. Les négociateurs américains pressurent les représentants des autres pays pour l'ouverture de leurs frontières aux entreprises et produits américains, sans contrepartie pour leur agriculture. La politique américaine est souvent de type « *beggar-thy-neighbor* ». L'échec des négociations est surtout dû aux pays développés.

Face aux nouvelles alliances au sein de l'OMC, les pays africains ont une marge de manœuvre assez réduite dans les négociations commerciales. Dans le domaine agricole, il existe six alliances :

- le groupe G-90 se compose des pays ACP (Afrique Caraïbes et Pacifique), PMA (Pays Moins Avancés) et ceux de l'UA (Union Africaine) ;
- le groupe G-22 comprend notamment l'Argentine, le Brésil, l'Australie et l'Afrique du Sud ;
- le groupe G-10 se compose notamment du Japon, de la Corée du Sud, de la Norvège et de la Suisse ;
- l'UE (Union Européenne) ;
- les Etats-Unis ;
- Cairns comprend le Canada, l'Indonésie, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie.

---

[8] Audley J., (2003), « Bad bilateral trade deals are no better than bad multilateral deals », *Carnegie Endowment for International Peace*, Issue Brief.

Tous ces différents groupes ont des revendications différentes. À Cancun, la surprise est venue du groupe G-22 qui a placé le clivage Nord-Sud au cœur des négociations. Les groupes G-90 et G-10 ont joué les seconds rôles, mais aux positions radicales.

Les pays africains se sont regroupés dans une alliance du groupe G-90, tandis que les pays les plus protectionnistes en matière agricole formaient le groupe G-10.

Ces nouvelles alliances révélèrent les clivages au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Cependant, les pays africains ont une faible marge de manœuvre pour obtenir satisfaction lors des négociations commerciales mondiales.

Les simulations faites par le modèle Mirage ont permis d'évaluer l'impact d'une libéralisation agricole selon les modalités de la proposition Harbinson (président du Comité de négociation pour l'agriculture). Elle suppose la suppression des subventions aux exportations, une réduction de plus de moitié du soutien interne couplé à la production, une baisse non linéaire des tarifs douaniers. Un traitement particulier et différencié est prévu en faveur des pays en développement. Dans le cas de la réforme de la Politique Agricole Commune, adoptée en juin 2003, les résultats sont déjà intéressants, comme l'indique le tableau 2. Les pays riches (et notamment l'Union européenne et de l'Asie développée) bénéficieraient d'un gain de richesse réelle, car les distorsions concurrentielles induites par les barrières douanières seraient partiellement supprimées. Par contre, leurs exportations agricoles subiraient, en volume, une baisse relative, au contraire des pays développés du groupe de Cairns qui seraient très avantagés, au même titre que l'ex-URSS, l'Asie développée et les pays méditerranéens non européens. Les pays en développement seraient globalement bénéficiaires de cette réforme et le commerce mondial de produits agricoles augmenterait 4,7% en volume par an. Les effets dépendent des structures agricoles et industrielles de chaque pays ou groupe de pays. L'arrêt du soutien interne intéresse surtout le coton, le sucre, les oléagineux ou le riz, les subventions aux exportations touchent principalement le sucre et les produits laitiers.

Tableau 2
Impact de la proposition Harbison de libéralisation dans l'agriculture (variation en %)[9] *Source* : CEPII, Septembre 2003, p. 3.

Pays	*Richesse réelle*	*Importations agricoles*	*Exportations agricoles*	*Termes de l'échange*
Union européenne	9,9	-0,5	0,13	0 ,11
Etats-Unis	4,6	0,5	0,15	0,09
Cairns (pays développés)	4,6	11,1	0,09	0,04
Cairns (pays en développement)	-3,6	7,8	0,27	0,15
Afrique sub-saharienne	-3,8	11,1	0,09	0,04
Asie développée	8,0	27,5	-0,35	0,12
Chine	- 6,0	8,7	0,21	0,10
AELE	30,2	0,3	-0,25	0,69
Pays méditerranéens	-4,8	13,3	0,01	0,48
Ex-URSS	10,5	16,3	-0,92	0,18
Monde	4,7	4,7	n.c.	0,10

En outre, la faible marge de manœuvre africaine dans les négociations commerciales s'explique par le caractère très peu diversifié des exportations des PMA (coton, banane ou sucre pour les pays de l'ACP, par exemple). Or, de nombreux pays africains appartiennent aux PMA, notamment les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Pour les pays africains, une ouverture généralisée de leurs marchés à tous les PED (Pays en développement) signifierait une érosion de leurs préférences. En effet, la nouvelle concurrence entre les pays du Sud est susceptible d'être mal vécue par les pays les plus pauvres. Ainsi, certains pays qui ne produisent pas certains biens achètent leurs denrées aux pays développés à des prix subventionnés. Lorsque ceux-ci ne le seront plus, le prix mondial « libéralisé » s'imposera et il sera probablement supérieur à celui qui est offert aujourd'hui par les pays développés. Il en résultera des « effets pervers » pour les pays africains, obligés soit de produire eux-mêmes (mais à un coût plus élevé au moins au départ), soit d'acheter à un prix plus élevé. Ainsi, la suppression des droits douaniers excédant 15% sur les marchés internationaux améliorerait la situation des pays les moins avancés, mais à la marge. Pour que l'effet leur soit très utile, il faudrait leur réserver la primeur de cette décision.

---

[9] Bouet A., Bureau J.-C., Decreux Y., Jean S., (2003), *Developing countries faced with multilateral agricultural liberalisation : contrasted fortunes*, Document de travail CEPII, cité par CEPII.

Tableau 3

Les gains relatifs à une suppression des droits de douane supérieurs à 15% dans le secteur agricole[10]

Exportateur	Suppression bénéficiant à tous les PED		Suppression bénéficiant aux seuls PMA
Marché	PMA	Autres PED	PMA
U.E	0,9	18,5	35,5
Japon	8,4	20,3	62,8
Etats-Unis	20,5	20,4	35,1
Canada	16,2	21,7	29,1

Ceci pose le problème particulier qui appelle, le cas échéant, des mesures d'accompagnement. Celles-ci pourraient prendre la forme d'un nouvel avantage commercial ou d'une aide au développement. L'analyse des conséquences d'une libéralisation totale du commerce mondial de produits manufacturés confirme ce constat. Pour le CEPII[11], les exportations mondiales de produits manufacturés progresseraient ainsi de plus de 12%, et cette croissance dépasserait 30% pour l'Argentine, l'Inde, le Maghreb, l'Asie du sud et le Brésil. En revanche, les exportations de l'Afrique subsaharienne n'augmenteraient que de 11% du fait de la disparition des préférences commerciales dont bénéficie cette région.

La résorption de la pauvreté par la croissance est un objectif essentiel. Les mécanismes d'aide du FMI sont importants. Le NEPAD aide l'Afrique à comprendre que le développement relève de sa propre responsabilité. Les pays africains demandent un renforcement de leur voix et de leur représentation au sein des institutions de Bretton Woods pour que les politiques s'inscrivent dans l'intérêt à long terme de l'Afrique. La même revendication émane des autres Pays en développement et des pays en transition. Pour M. Wolfensohn, « après Cancun, nous sommes convenus qu'il fallait trouver un meilleur équilibre entre la voix des pays développés et celles des nations en développement »[12]. Il faut lutter contre la corrup-

[10] Hoeckman B., Olarreaga M., (2002), « Eliminating Excessive Tariffs on Exports of Least developed Countries », *World bank Review*, 16 (1), pp. 1-21.

[11] Bchir M.H., Fontagné I., Jean S., (2003), *Market access in non-agricultural goods :what is at stake in the development round ?*, Document de travail CEPII, cité par CEPII, p. 3.

[12] *FMI Bulletin*, (2003), « Le FMI et la Banque mondiale saluent le regain d'intérêt pour la coopération multilatérale », p. 269.

tion et améliorer la transparence des opérations productives et financières.

Pour Ritchie et Dawkins, la réunion de Cancun a été plutôt un succès[13]. Elle a défini les conditions sous lesquelles le marché peut bénéficier aux pauvres et comment les pays en développement peuvent devenir de réels acteurs dans les négociations internationales. Ces négociations ont permis de redéfinir la nation de « *fair trade* », marché équilibré au bénéfice aussi bien des pays développés que des pays en développement. Il y a trois leçons à retenir de Cancun :

- Les accords équitables et objectifs ne peuvent pas être correctement négociés quand la balance du pouvoir penche exclusivement vers les pays les plus riches.

- La société civile a un rôle légitime et utile dans ces discussions. De nombreux gouvernements ont été solidaires avec les groupes non gouvernementaux, lesquels leur ont apporté une assistance technique et un soutien politique. Pour la première fois, les pays en développement ont pu disposer d'un staff de techniciens, lors des négociations, comparable à celui des pays industrialisés. Les informations fournies aux négociateurs ont été essentielles dans certains refus ou de nombreuses revendications.

- Le marché équitable et juste est celui qui assure à ses producteurs un paiement juste, à ses travailleurs des salaires décents, afin d'engager le monde dans un développement durable. L'*International Fair Trade Fair* souhaite développer un marché mondial fondé sur l'intérêt des pauvres. Elle implique de prendre en compte le travail des enfants et des femmes. Cette association donne l'idée d'une autre forme de développement, plus respectueuse des hommes. Il faut s'assurer que les producteurs reçoivent un prix loyal et que les salariés reçoivent un salaire normal. On ne parle plus d'équilibre du marché, mais de la mise en place d'un marché loyal.

C'est la première fois que l'OMC commence à devenir une véritable organisation globale, pas seulement une extension de la politique nationale et étrangère du gouvernement américain. Cancun représente une cassure, la volonté d'une modification des rapports de force dans la politique économique mondiale.

Le marché libre n'est en fait qu'un système de dérégulation du marché. Il y a dix ans, il a été dit aux pays les plus pauvres, sous la foi des modèles sophistiqués, que l'ouverture de leur économie à la

---

[13] Ritchie M., Dawkins K., (2003), *A new beginning for WTO after Cancun, Foreign Policy in Focus*, www.fpif.org.

concurrence étrangère leur donnerait un taux de croissance élevé. Le résultat n'est pas très satisfaisant. On peut même dire que certains pays ont connu une véritable paupérisation. Mais le pire a été les pratiques déloyales des producteurs agricoles américains, lesquels ont exclu de la compétition nombre de producteurs grâce à leurs subventions. Ils ont ainsi facilité le besoin de nombreux pays en importations agricoles et de nourriture avec les conséquences graves en termes de potentialité de famine.

III. – Les stratégies des Africains dans les négociations commerciales futures

Forts de leurs succès politiques obtenus à Cancun, les pays africains ont décidé de rester coalisés pour les négociations futures. Aujourd'hui, toute l'opinion internationale s'accorde à dire que cet échec de Cancun est dû principalement au fait que les pays n'ont pas pu aplanir leurs divergences sur les dossiers de Singapour.

Six ministres des finances africains (Ngozi Okonjo-Iweala du Nigéria, Michel Meva'a Meboutou du Camaroun, Ng'andu P. Magande de la Zambie, Ali Badjo Gamatie du Niger, B.R. Kukuri de la Namibie et Jean-Baptiste Compaoré du Burkina Faso) ont évoqué, le 20 septembre 2003, les grands défis auxquels l'Afrique est confrontée[14]. La Conférence de Cancun n'a pas amélioré l'accès de l'Afrique aux marchés des pays industrialisés. Dans ces conditions, les fameux ODM (Objectifs de Développement du Millénaire) seront difficiles à réaliser. Les ODM impliquent une aide accrue et soutenue de la communauté internationale. Les pays africains s'engagent dans des réformes structurelles douloureuses pour atteindre ces objectifs, mais la question du financement n'est toujours pas réglée. Sans les fonds d'aide, les objectifs seront utopiques. La France et le Royaume-Uni ont proposé un mécanisme de financement international, mais il n'a toujours pas été mis en place.

Il faut une collaboration solide entre la Banque mondiale et le FMI pour mettre en place un mécanisme international de développement. Pour M. Kukuri, Ministre des finances de Namibie, la libéralisation totale du commerce mondial permettrait à 300 millions de personnes au moins de sortir de la pauvreté d'ici à 2015. Mais il s'agit aussi d'une arme à double tranchant, car l'économiste raisonne trop

---

[14] *FMI Bulletin*, (2003), « Très déçus par l'échec de Cancun, les dirigeants africains réclament un traitement équitable », *FMI Bulletin*, 13 octobre.

souvent sur la base de l'hypothèse « *ceteris paribus* ». La lenteur des progrès sur l'allégement de la dette est encore un phénomène inquié-tant. L'initiative PPTE n'a pas encore mobilisé toutes les ressources disponibles. L'ensemble des négociations évolue très lentement. Or, la dette et sa charge réduisent d'autant le potentiel de croissance et de développement.

Les perspectives de l'économie mondiale ne permettent guère la réalisation des ODM, notamment du fait de la volatilité des prix des produits de base, l'essor du VIH/Sida, les promesses des pays développés rarement tenues et le retard dans les réformes aux institutions de Bretton Woods. Le refus des pays développés d'ouvrir leurs frontières aux produits agricoles constitue l'un des points noirs de la mondialisation. L'échec des négociations de Cancun aura des effets retardés importants sur la confiance à accorder aux pays du Nord.

Au-delà des aspects techniques, les positions politiques des parties en présence n'ont guère changé. Aucun autre sujet ne sera traité tant que les questions posées par les pays en développement ne seront pas traitées. Par contre, les pays développés veulent reprendre les négociations sur la base de l'ensemble des marchés. Pour tenter de concilier ces positions antagonistes, un équilibre délicat avait été bâti à Doha. Les questions de mise en œuvre relevant de négociations ouvertes dans le nouveau cycle sont traitées dans le cadre de ces négociations. Les autres questions, dites « en suspens », sont traitées par les organes pertinents de l'OMC. La mise en œuvre n'a fait aucun progrès récent, malgré les efforts de médiation du directeur général de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Les discussions sont occultées par les positions idéologiques. Pour les uns, les subventions sont pas nature néfastes, pour les autres, la PAC (politique agricole commune) est intouchable. Dans toutes les situations, les pays en développement sont victimes d'un système injuste. Au fond, les PED souhaiteraient bénéficier un temps de la libéralisation de l'économie mondiale, comme ont bien su le faire les grandes puissances. Mais malgré l'idée d'une mondialisation développant les interdépendances, les concepts de solidarité ou de soutien aux plus démunis n'ont pas de « réalité » dans un monde de concurrence exacerbée, contrôlée globalement par les plus riches, eux-mêmes en compétition mutuelle.

L'échec de Cancun fait planer des doutes sur les relations internationales négociées. Or, pour M. Köhler le commerce est l'agent le plus puissant de la croissance mondiale et de la réduction de la

pauvreté. Il faut une vraie volonté politique pour sortir de l'impasse et retourner à la table des négociations. Les pays industrialisés ont la clef du succès, puisque le problème vient de l'agriculture. C'est un échec du cycle de Doha. Les pays industrialisés refusent d'éliminer les subventions accordées à leurs agriculteurs. Les pays en développement sont alors victimes de discrimination, ce qui les empêche de se développer et conduit à des termes de l'échange défavorables[15].

Après l'échec de Cancun, le cycle de Doha (Qatar) est dans une très mauvaise passe. Certes, le communiqué final de la Conférence mentionne la reprise des discussions au conseil général de l'OMC avant le 15 décembre prochain. Mais, comme l'indique Pascal Lamy, le négociateur européen, il est difficile d'envisager que les ambassadeurs réussiront à se mettre d'accord là où leurs ministres ont échoué. Dès lors, le cycle entamé en Novembre 2001 à Doha risque de ne pas se terminer à la date prévue, le 1er janvier 2005. Le refus des pays africains d'accepter la négociation, même sur un seul des quatre sujets dits de Singapour, révèle leur volonté politique d'obtenir la suppression progressive et totale des subventions (agricoles notamment) des pays du Nord. Cette revendication nécessitera encore des débats houleux lors des négociations futures. Quatre pays africains (Bénin, Burkina-Faso, Mali et Tchad) ont d'ores et déjà déposé une initiative baptisée « *initiative sectorielle en faveur du coton afin de lutter contre la pauvreté* ». Cette proposition demande aux 146 membres de l'organisation mondiale du commerce, l'élimination progressive des subventions sur le coton, ainsi que le paiement d'indemnités compensatoires, estimées à un milliard de dollars par an.

Conclusion

Une reprise rapide du cycle de Doha est essentielle pour la croissance mondiale. L'échec de Cancun serait grave s'il n'était pas rapidement surmonté. Il faut développer le multilatéralisme. L'échec de Cancun ouvre une crise majeure pour l'OMC. Elle sera salutaire, si elle débouche sur la réforme de ses modes de fonctionnement et du contenu des accords qu'elle administre. Par contre, elle sera fatale, si les pays riches persévèrent dans leur volonté d'utiliser cette institution pour asseoir leur domination. L'agriculture a été au centre des débats et des échecs de ceux-ci à Cancun. La grande majorité de la population pauvre vit de l'agriculture. Si le but de l'OMC est d'assurer

---

[15] Communiqué du Groupe des 24, *FMI Bulletin*, Octobre 2003, p. 280.

des prix équitables aux derniers et de prévenir le dumping, il faut trouver une solution pour aider à la fois les producteurs du Sud et ceux du Nord. Il faut définir une sécurité alimentaire. C'est une matière de volonté politique.

Il faut donc réclamer que, sur les produits pour lesquels l'Afrique a un incontestable avantage comparatif, un traitement équitable soit retenu. Il faut que la communauté internationale se rende compte que la pauvreté en Afrique est un problème grave, qu'on peut lui trouver des solutions, notamment en réclamant l'application des règles qui prévalent dans le secteur industriel.

Réunis du 20 au 24 septembre 2003, l'Assemblée annuelle du FMI propose la reprise des négociations commerciales, la recherche de réalisation des ODM et la reconstruction de l'Irak. L'esprit de coopération est maintenu, malgré l'échec de Cancun. Les incertitudes géopolitiques immédiates sont atténuées, les effets différés de la bulle boursière s'estompent et les mesures de relance commencent à produire leurs effets.

Pour les pays africains, la 5e Conférence de l'OMC à Cancun au Mexique est révélatrice de leur unité et de leur volonté de peser de tout leur poids dans les négociations commerciales. Il s'agit d'un véritable succès politique. Pour la première fois, les pays africains ont pu faire admettre à l'ordre du jour un sujet qui les affecte directement. Soutenus par les Organisations non gouvernementales, l'Afrique, ils disposent de nouveaux atouts que l'égoïsme inhérent au processus actuel de la mondialisation ne permet toujours pas de penser qu'ils soient décisifs dans le jeu des acteurs internationaux.

Il existe un véritable credo libéral, dominant[16]. On parle de libérer les entrepreneurs, de déréguler et même pour Clinton de « réinventer le gouvernement ». C'est le nouveau fondamentalisme sur les vertus thérapeutiques incontestables des vertus du marché. Cependant, la globalisation économique actuelle n'implique pas son équivalent dans le domaine politique. L'Etat-Nation n'est pas nécessairement toujours trop petit pour répondre aux défis d'aujourd'hui, même si l'accident de Tchernobyl souligne la distorsion croissante entre le modèle d'Etat souverain et les réalités technologiques et environnementales. Le niveau national reste significatif, mais il n'est plus toujours le principal interlocuteur stratégique pour les acteurs clefs du développement scientifique, de l'innovation technologique et de la croissance socio-économique.

---

[16] Kuttner R., (1997), « The limits of markets », *The American Prospect*, March-April.

« Ailleurs, là où les Etats ont adopté les politiques du consensus de Washington, les pauvres ont moins bénéficié de la croissance »[17]. Pour Jean-Christophe Rufin, la civilisation libérale est elle-même une forme subtile et puissante de dictature[18]. A la différence de celles qui sont fondées sur la contrainte, cette dictature de la liberté est dotée d'une étrange propriété : elle est capable de se nourrir de ce qui s'oppose à elle. Pendant les 70 ans où elle a prétendu combattre le marxisme soviétique, elle l'a en même temps soutenu et utilisé comme régulateur de la révolte sociale. Aujourd'hui, la civilisation libérale s'appuie sur de nouvelles peurs : le sud, l'écologie, l'exclusion sociale, arguments essentiels pour conserver le pouvoir. Mais on assiste aujourd'hui à une dissociation du national (espace du contrôle démocratique) et du transnational où sont les vrais enjeux. Elle permet au système économique de se développer hors du contrôle démocratique. Elle permet également de limiter la rébellion politique, en la circonscrivant dans un cadre national. On assiste bien à une fin de l'Histoire, mais il ne faut pas s'en réjouir. Il n'est pas sûr que l'autonomie de la civilisation démocratique soit favorable aux hommes.

---

[17] Stiglitz J.-E., (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris, p. 115.
[18] Rufin J.-C., (1994), *La dictature libérale*, J.-C. Lattès, Paris.

Bibliographie

Audley, J. (2003), Bad bilateral trade deals are no better than bad multilateral deals, Carnagie Endowment for International Peace, Issue Brief.

Bchir, M.H., Fontagné, I, Jean, S. (2003), Market access in non-agricultural goods: what is at stake in the development round ? Document de travail CEPII.

Bouet, A., Bureau, J-C, Decreux, Y., Jean, S. (2003), Developing countries faced with multilateral agricultural liberalization : constrasted fortunes, CEPII, Document de travail.

Chatelus, M., Fontanel, J. (1993), Dix grands problèmes économiques contemporains, Economie en Plus, PUG, Grenoble, 2nd. Edition, 1994,

Chatterji,M., Fontanel, J., Hattori, A. (1996), Arms spending, development and security, Ashing Publishing House, New Delhi

Coulomb, F. Fontanel, J. (2000), Puissance des Etats et globalisation, Ares, Défense et sécurité, Grenoble.

DiRuzza, R., Fontanel, J. (1995), Dix débats de l'économie politique, ECO +, PUG, Grenoble

FMI Bulletin (2003), Les Ministres s'engagent à alimenter la reprise, Octobre.

FMI Bulletin (2003), Le FMI et la Banque mondiale saluent le regain d'intérêt pour la coopération internationale.

FMI Bulletin (2003), Très déçus par l'échec de Cancun, les dirigeants africains réclament un traitement équitable, 13 Octobre.

Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), La guerre économique, ARES, Vol XIII, 4, Grenoble

Fontanel, J, Galbraith, K., Isard, W., Klein, L. (1993), Economistes de la paix, Economie en Plus, PUG, 1993

Fontanel, J. (1995), Organisations économiques internationales, Masson, Paris,

Fontanel, J. (2000), Les fondements de l'action économique de l'Etat Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2000, Côté Cours,

Fontanel, J. (2001), L'action économique de l'Etat, Pour Comprendre, L'Harmattan.

Fontanel, J. (2002), Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie. Collection "Côté Cours", Grenoble

Fontanel, J, Pecqueur, B. (2002). Economie politique de l'humanitaire, in J. Fontanel, Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, côté Cours, Grenoble, décembre 2002

Fontanel, J., Touatam Guendergué Antipas (2002), La myopie du FMI, Géoéconomie africaine, Septembre 2002.

Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), L'Afrique et l'OMC, le cas de Cancun, Géopolitique africaine,1er trimestre 2004.

Fontanel, J., Antipas Guendergué A. (2003), The nearsightedness of the IMF, African Geopolitics, n° 9, Winter, 2003.

Groupe des 24 (2003), Communiqué, Bulletin FMI, Octobre.

Hoeckman, B., Olarreaga, M. (2002), Eliminating Excessive Tariffs on Exports of Least developped countries, World Bank Review, 16(1).

Kuttner, R. (1997), The limits of markets, The American Prospect, March-April.

Marchés tropicaux (2003), Septembre, p. 1904.

OMC (2003), Tour d'horizon de l'évolution de l'environnement commercial international, Rapport annuel, Calculs du Secrétariat de l'OMC. Genève

Ritchie, M., Dawkins, K. (2003), A new beginning for WTO after Cancun, Foreign Policy, in Focus, www.fpi.org

Rufin, J-C. (1994), La dictature libérale, J-C. Lattès, Paris.

Stiglitz, J. (2002), La grande désillusion, Fayard, Paris.

Stiglitz, J. (2003), Discours pour le discours de Docteur honoris causa à l'Université de Louvain-la-Neuve. 3 Février.